



# Rouen : la voiture autonome au crible de 40 millions d'automobilistes

Voiture autonome. Entendu lundi 16 avril sur Europe 1, en direct de Rouen, Pierre Chasseray, au nom de 40 millions d'automobilistes, avait bien plus à dire à propos des véhicules expérimentés dès septembre au Madrillet.

*Propos recueillis par Pascale  
Bertrand*

Pierre Chasseray est délégué général de l'association 40 millions d'automobilistes (et animateur de l'émission « Ça roule » sur Sud Radio), soit le trublion en chef des usagers de la route et forcément le type à inviter pour pimenter un débat face à Arthur Nicolet, directeur de Transdev Rouen, opérateur des transports en commun pour la Métropole.

L'échange était annoncé lundi 16 avril sur Europe 1, dans l'émission de Daphné Burki qui animait ce matin-là « Bonjour la France ! » en direct de Rouen. Arthur Nicolet y présentait le projet Rouen Normandy Autonomous Lab\*, une première européenne en matière de véhicule autonome que l'opérateur s'apprête à tester, avec de vrais usagers\*\*, au Madrillet : cinq véhicules autonomes (quatre Renault Zoe et une navette en 2019)\*\*. Mais, victime de la dictature du divertissement, le débat a tourné court. Pour digérer la frustration et surtout mieux comprendre les problématiques liées à la mise en circulation des véhicules sans chauffeur, un petit coup de téléphone à Pierre Chasseray s'est alors imposé. De fait, il en avait encore sous la pédale...

**De quel œil voyez-vous arriver ces véhicules autonomes ?**

**Pierre Chasseray** : « C'est plutôt pas mal. Même si d'un point de vue social, il faut admettre qu'on investit quand même très lourd dans la société pour éliminer des postes de chauffeurs. »

**La sécurité des passagers Sur Europe 1, vous avez cependant émis de nombreuses réserves ?**

« Elles portent sur des questions d'éthique auxquelles les opérateurs n'apportent aujourd'hui aucune réponse. Je reprends l'exemple donné à la radio : si une voiture programmée, pour éviter un nid-de-poule, doit percuter deux piétons, quel choix fera-t-elle ? Mercedes avait annoncé [en octobre 2016, NDLR] que ses véhicules privilégieraient la sécurité des passagers. Cela a fait un tollé... »

**La réflexion a-t-elle évolué depuis ?**

« Tout tourne autour des options prises par le véhicule : la vie d'un vieillard vaut-elle moins que celle d'un bébé à bord ? Et puis, même si avec ces voitures, on pense éliminer 90 % des accidents, est-on prêt à confier sa vie à une programmation informatique, même si elle est plus fiable que l'être humain ? »

**Votre association s'interroge essentiellement sur la responsabilité en cas d'accident ?**

« En fait, cela ne se posera pas à Rouen, vu que les véhicules en expérimentation auront un chauffeur qui pourra intervenir si besoin. Pour s'en passer, il faudrait faire évoluer le Code la route. Le Premier ministre l'a d'ailleurs annoncé. »  
*(lire par ailleurs)*

**Toujours un conducteur Dans quel sens doit-il évoluer ?**

« Actuellement, il existe une convention qui dit qu'on doit rester maître de son véhicule. Il est donc nécessaire d'avoir son permis pour conduire une voiture autonome. Mais si c'est la voiture qui décide, qui est responsable en cas d'accident ou qui paie le PV si le capteur n'a pas vu un panneau de limitation de vitesse ? »

**Tant que la voiture est équipée d'un volant et de pédales, c'est donc un conducteur qui reste responsable même s'il ne conduit pas ?**

« C'est en effet l'idée. Il y a deux ans, Google Car, après une série d'accidents, a décidé de rééquiper ses voitures d'un volant et d'un pédalier. Ce n'est pas un hasard... »  
**La voiture autonome n'est donc pas la promesse de rouler en état**



► 23 avril 2018

## d'ébriété ?

« Pas vraiment. Il faut que les particuliers comprennent qu'avec toutes les limites existantes, il ne faut envisager de véhicules autonomes avant 2050. Ne serait-ce qu'à cause de l'état des routes : les voitures autonomes ont besoin de rouler sur des routes parfaites. »

## Un bouton « autonome » sur les voitures particulières Que penser alors de l'expérimentation menée à Rouen ?



Le projet « Rouen Normandy Autonomous Lab » dévoilé en octobre 2017 avec ses Renault ZOE testées sur trois circuits dans le périmètre du Madrillet (photo Stéphanie Péron) En décembre 2016, Transdev teste sur les quais de Rouen sa navette autonome (photo Boris Maslard)

« Ce programme, très encadré, montre pour nous automobilistes, les limites des voitures autonomes. Mais il montre aussi que le véhicule sans chauffeur va se développer via les transports en commun, sur des lignes définies, avec des risques très maîtrisés comme cela va se faire à Rouen. »

## C'est le seul usage que vous imaginez ?

« Pas du tout. Je dis juste que les progrès viendront avec ce type d'expérimentations. Et j'imagine très bien avoir bientôt sur le tableau de bord de ma voiture un bouton « autonome » que je pourrais activer dans les bouchons et qui ainsi

aidera, à faible vitesse, à réguler la circulation. »

Propos recueillis par Pascale Bertrand

**p. bertrand@presse-normande.**  
**\* Projet coporté par la Métropole, Transdev, Renault avec le soutien de la Région, de la Matmut et de la Caisse des dépôts.**

**\*\* Une quarantaine de tests sont en cours avec des véhicules autonomes qui circulent notamment sur autoroute.**  
Pour en savoir plus : lire le rapport de synthèse France Intelligence artificielle (page 17) du député Cédric Villani.

**1945 :** l'américain Ralph Teetor invente le premier régulateur de vitesse

**1999 :** en couplant le régulateur à un radar anticollision, il devient possible de fixer une distance de sécurité avec le véhicule précédent.

**2003 :** apparaît le premier « Park assist ».

**2008 :** un conducteur à l'origine d'un accident, qui avait évoqué le dysfonctionnement du régulateur, obtient la relaxe sans que le constructeur soit pour autant mis en cause. Le tribunal montre son incapacité à prouver une responsabilité.

**2016 :** Tesla lance son « autopilot » capable par exemple régler les changements de voie.

**Décembre 2016 :** Transdev teste sur les quais de Rouen sa navette autonome 000 personnes l'essaient. 90 % se disent « convaincus ».. 3

**28 mars 2018 :** un décret cadre l'autorisation de circulation à des fins expérimentales de véhicules à délégation de conduite.

**Septembre 2018 :** Transdev débute au Madrillet une expérimentation de transport « à la demande » avec

des Zoe raccordées au terminus du métro du Madrillet. Législation, réglementation ? « C'est le sujet de cette expérimentation », précise Transdev qui la pilote.

**2022 :** le Premier ministre Édouard Philippe a manifesté la volonté de modifier le Code de la route pour autoriser à cette échéance la circulation de véhicules sans chauffeur.

**2028 :** c'est la date annoncée pour la mise en circulation de véhicules totalement autonomes de « Niveau 4 », sur une échelle qui en compte 5. Ce qui permet au conducteur de détacher complètement son attention de la route.

Les Zoe du Madrillet

**Sur Europe 1, Arthur Nicolet, président de Transdev Rouen, a inscrit l'expérimentation menée au Madrillet dans le prolongement du guidage optique qui équipe, depuis quinze ans déjà, les bus des lignes Teor du réseau de transport de la Métropole de Rouen et assure leur arrêt aux stations sans intervention du chauffeur. Au micro de Daphné Burki, il a surtout marqué la différence entre la voiture Uber, à l'origine d'un accident mortel, en mars dernier aux États-Unis, et les Zoe électriques en expérimentation dès septembre 2018 au Madrillet qui circuleront sur trois parcours prédéfinis sous la surveillance d'un PC sécurité avec à bord un « safety driver », au cas où... ■**